

EN TANT QU'ENTRAINEUR-E, JE M'ENGAGE... !



CHARTRE : SAISON 2023-2024

ENGAGEMENTS :



- **L'auto-arbitrage et son accompagnement (cf. document auto-arbitrage)**
- **L'auto-régulation**
- **Le positionnement sur le terrain**
- **Le Fair-Play**
- **Le « Shake Hand »**
- **Les prescriptions d'exécutions**
- **La feuille de match (attribution des joueurs/joueuses au tournoi)**
- **La communication d'absence d'équipe ou d'incidents**

A permettre à chaque enfant de pratiquer son sport favori tout en connaissant les règles et en les respectant. En cas de doute ou d'erreur, nous nous engageons à prendre une décision appropriée.

A respecter toutes les parties prenantes sur le terrain. Je fais preuve d'auto-régulation dans mes commentaires et mon langage corporel.

A créer un lieu convivial pour la pratique du football. Je me tiens côte à côte avec l'autre entraîneur-e.

A favoriser le déroulement des rencontres en adoptant une attitude respectueuse et en prônant le Fair-Play pour l'ensemble des membres de mon équipe (joueur/euses, entraîneur-es, supporters/trices).

A remercier l'équipe adverse (« Shake Hand ») en fin de rencontre.

A respecter et à faire respecter les prescriptions d'exécutions du Play More Football lors de chacune des rencontres de mon équipe.

A attribuer les joueurs/joueuses au tournoi dans Clubcorner.

A aider le club recevant pour la mise en place et pour le rangement des terrains en cas de besoins.

Les entraîneur-es sont les garants des règles et engagements auprès des membres de leur équipe (joueurs/euses, supporters/trices) !

Club - Equipe :

Signature de(s) entraîneur-es :

Signature du/de la responsable juniors

Délai de retour : Vendredi 13 octobre 2023

(par courriel à anf@football.ch ou par courrier à ANF, Quai-Robert-Comtesse 3, 2000 Neuchâtel)